

# Les chefs du chantier du port de commerce se veulent rassurants

**D**epuis début janvier, entre la gare maritime et l'agence de voyages, des engins de gros œuvre procèdent sur 500 m<sup>2</sup> à une excavation qui permettra la création d'une unité de stockage de bitume avec trois cuves (deux de stockage et une d'émulsion) incluses dans un hangar en béton armé.

Le projet suscite des interrogations auprès de certains Proprianiens et fait l'objet de commentaires négatifs sur les réseaux sociaux. « Une telle construction a-t-elle sa place dans une station balnéaire à deux pas des plages ? », peut-on lire. Santé, environnement, tourisme, activité portuaire ainsi que le sujet des rotations de camions qui seront chargés du transport de bitume font l'objet d'inquiétudes locales. Pour répondre à cette polémique, nous avons rencontré Toussaint Morchi, chef d'entreprise et porteur de projet, ainsi que Philippe Gaillard (Corse travaux d'Aleria), le maître d'ouvrage de la structure. Entretien.

**À quel besoin répond la construction d'un dépôt de bitume sur le port de Propriano ?**

L'utilisation du bitume permet la réalisation d'équipements routiers. À l'heure actuelle, en France, il y a pénurie de ce matériau, car le nombre de raffineries a été considérablement réduit. Il y a eu dans les temps des unités de stockage de bitume en Corse qui ont été fermées. Aujourd'hui, nous estimons qu'il est dans l'intérêt économique de la Corse de posséder sa propre unité de stockage à l'heure où les entreprises continentales du secteur routier sont en manque de bitume. Pour entretenir le réseau insulaire et assurer la pérennité de nos activités, il est impératif que nous investissions dans ce secteur si nous ne voulons pas que notre réseau secondaire soit identique à celui de la Somalie. C'est vraiment capital



La construction d'une unité de stockage de bitume a débuté sur le port de commerce de Propriano. Ici, Philippe Gaillard, maître d'ouvrage, et le chef de chantier.

PHOTO C.T.

pour la branche travaux publics insulaire.

**Quand vous avez monté le projet, il est à supposer que vous avez été soumis à une législation sévère ?**

Parfaitement. Notre dossier a reçu l'assentiment du conseil municipal de Propriano par 26 voix pour et 0 contre. La communauté de communes du Sartienais-Valinco-Taravo a voté également en faveur de l'unité de stockage par 26 voix pour, 0 contre et 6 abstentions.

Le tribunal administratif de Bastia avait désigné un commissaire enquêteur afin de recueillir les opinions du public, soit sur un registre dématérialisé soit par internet. L'enquête publique nous a été favorable à hauteur de 53% contre 39% contre et 8% de votes nuls. Par ailleurs, le Coderst (conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques) a donné 14 voix favorables au projet pour 1 contre et 5 abstentions. Même assentiment de la part de l'ARS, la Direccte, les services de

l'État, le Sdis et la CCL. Devant les avis unanimes et les dates de recours dépassées, nous pouvons débiter le chantier.

**Comment se passe actuellement cet apport de bitume ? Quels vont être les avantages de votre réalisation ?**

Jusqu'à présent, le bitume venant essentiellement de Fos sur mer était transporté chaque semaine par cuves sur les ponts des bateaux de lignes régulières. Des camions venaient le récupérer. Avec notre projet, des navires spécialement affectés à ce transport enverront le bitume chaud (160°C) par canalisations souterraines dans les cuves toutes proches. En fait, il n'y aura que très peu de transport par rapport à ce qui se fait actuellement. Le bâtiment n'est pas une usine de transformation, c'est uniquement une unité de stockage du bitume chaud. Les vapeurs, non nocives et analysées par la Dreal, seront traitées, filtrées et désodorisées. Il n'y aura aucun rejet toxique. De plus, l'installa-

tion sera contrôlée 24h sur 24 par télésurveillance. Esthétiquement, les cuves seront intégrées dans un ensemble en béton et nous ne les verrons pas.

**Pourquoi avoir choisi ce site du port de la ville ? N'y aurait-il pas une zone industrielle mieux adaptée à l'implantation de ce type d'ouvrage ?**

Nous n'avons pas le choix. Il est impératif que la zone de déchargement soit au plus près des cuves de stockage pour éviter de grands transports routiers. Il est à noter qu'il n'y aura qu'un bateau par mois (sauf juillet et août) et que le bitume, bien qu'issu du pétrole, est un matériau non inflammable et bien moins dangereux que le carburant. L'implantation d'une zone de stockage sur le port de commerce de Propriano va permettre à la Corse d'assurer son approvisionnement de manière logique compte tenu de la fermeture de dix raffineries en métropole.

**PROPOS RECUEILLIS PAR CATHY TERRAZZONI**